

- M. le Conseiller délégué aux finances
- La Direction municipale
- L'exécutif
- Le Bureau municipal
- La Commission n°1

Le 09 mars 2019

Rapport de présentation du compte administratif 2018 – Budget principal de la ville

Sommaire

Soldes et résultats de l'exercice.....	2
Affectation des résultats.....	2
Évolution positive de l'épargne	2
Présentation des résultats de fonctionnement par chapitre, et évolution.....	3
Évolution des dépenses réelles de fonctionnement.....	4
Des charges de gestion (chapitre 011) en baisse : - 2,16 %	4
Les charges de personnel (chapitre 012) en diminution : - 3,9 %	5
Évolution des autres charges de gestion (chapitre 65) : -4,5 %	6
Le financement du CCAS	7
Évolution des charges financières (chapitre 66) : +3,2 %.....	8
Atténuation de produits (chapitre 014) : -2,6%	8
Charges exceptionnelles (ch67) : 116 K€.....	8
Dotation aux provisions (ch68) : 0.....	8
Évolution des produits de fonctionnement	9
Dotations et subventions (chapitre 74) : un solde positif mais de fortes disparités	9
Produits fiscaux (chapitre 73) : une dynamique modérée soutenue par les bases foncières	10
Loyers (chapitre 75) : + 2,2%	12
Produit des activités et refacturation (chapitre 70) : - 9,2 %	12
Atténuation de charges (chapitre 013) : : 208 K€	13
Recettes exceptionnelles (chapitre 77) : 398 K€.....	13
Réalisation de la Section d'investissement.....	14
Vue d'ensemble et évolution	14
Exécution des dépenses	15
Mobilisation des ressources	16
Autofinancement : 2,17M €	16
Les produits de cessions : 381 K€.....	16
Participations perçues : 1,017 M€.....	16
Dotation du FCTVA : 554 K€	16
Produits financiers 631 K€.....	16
Recours à l'emprunt : 4 M€.....	17
L'état de la dette.....	17

Soldes et résultats de l'exercice

<u>L'exécution du budget 2018</u> dégage un excédent de 3 703 347 € dont	
Solde d'exécution de fonctionnement de l'année 2018 :	+ 3 564 355,76 €
Solde d'exécution d'investissement de l'année 2018 :	+ 138 991,24 €
<u>Résultats de clôture après reprise des résultats 2017 :</u>	
Résultat de fonctionnement intégrant la reprise des résultats 2017	+ 3 597 310,76 €
Résultat d'investissement intégrant la reprise des résultats 2017	- 449 819,65 €
Soit un solde de clôture de	+ 3 147 491,11 €
<u>Les Restes à réaliser en investissement</u> seront reportés sur le budget supplémentaire 2019	
Dépenses (marchés engagés non soldés)	- 2 950 461,37 €
Recettes (subventions notifiées non soldées)	+ 269 169,85 €
Soit un solde (R-D) de	- 2 681 291,52 €
Résultat global de clôture (solde de clôture + solde RAR) :	+ 466 199,59 €

Affectation des résultats

L'excédent de clôture de la section de fonctionnement (3 597 310,76 €) est affecté par délibération distincte au financement de la section d'investissement (budget supplémentaire 2019), au compte 1068.

Le déficit de clôture de la section d'investissement (- 449 819,65 €) est repris au budget supplémentaire 2019, au compte 001.

Les restes à réaliser sont repris au budget supplémentaire 2019 en recettes et dépenses à leur compte d'origine.

Évolution positive de l'épargne

L'année 2018 est caractérisée par une forte évolution de notre épargne avec deux causes distinctes

- une évolution tendancielle qui se poursuit depuis 2014, qui porte notre épargne brute à 10,9 % en 2018
- une reprise exceptionnelle sur provisions en 2018 de 1 433 387 € qui génère un pic d'épargne supplémentaire conjoncturel de + 5,3 %, portant le total à 16,1 %

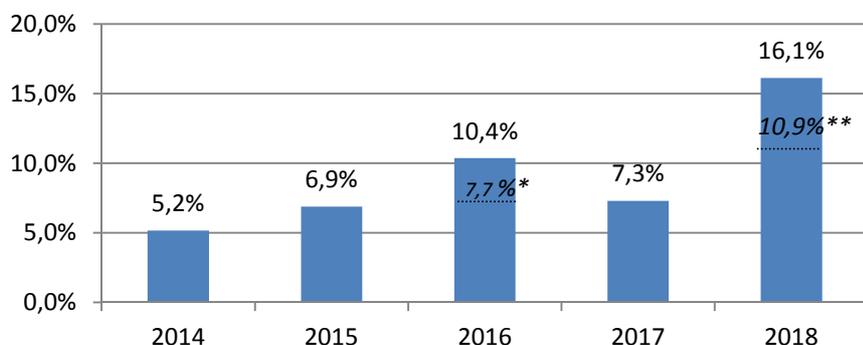
	2014	2015	2016	2017	2018
Épargne de gestion	1 879 267	2 271 585	3 165 585	2 245 387	4 391 670
Intérêts de la dette	541 909	451 366	405 333	372 610	384 432
Épargne brute	1 337 358	1 820 219	2 760 252	1 872 777	4 007 238
Remboursement capital de la dette	1 591 622	1 564 960	1 470 699	1 323 473	1 573 266
Épargne nette	- 254 264	255 259	1 289 553	549 304	2 433 971

Épargne de gestion : différence entre recettes et dépenses réelles de fonctionnement (hors produits de cessions)

Épargne brute : épargne de gestion – intérêts de la dette = capacité de virement à la section d'investissement

Épargne nette : autofinancement disponible après remboursement du capital de la dette

Évolution du taux d'épargne brute : le taux d'épargne brute rapporte l'épargne brute au total des recettes réelles de fonctionnement, il représente la part des recettes de fonctionnement qui est affectée à la section d'investissement.



* épargne brute 2016 avec neutralisation des produits fiscaux exceptionnels

** Épargne brute 2018 avec neutralisation de la reprise sur provisions

Correction faite des événements exceptionnels, on constate sur ce graphique la tendance de fond d'amélioration de l'épargne brute qui a doublé en 4 ans.

Présentation des résultats de fonctionnement par chapitre, et évolution

Dépenses	Réalisé 2017	Réalisé 2018	écart en valeur	évolution en %
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 038 274,11	3 950 864,65	-87 409,46	-2,2%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	15 318 501,06	14 714 380,10	-604 120,96	-3,9%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	396 597,32	386 180,75	-10 416,57	-2,6%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 448 985,85	3 294 096,47	-154 889,38	-4,5%
66 CHARGES FINANCIERES	372 610,12	384 431,95	11 821,83	3,2%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	28 342,44	116 588,71	88 246,27	311,4%
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	192 192,58	0,00	-192 192,58	-100,0%
TOTAL OPERATIONS REELLES	23 795 503,48	22 846 542,63	-948 960,85	-4,0%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 214 384,10	1 216 335,34	-998 048,76	NS
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	2 214 384,10	1 216 335,34	-998 048,76	NS

TOTAL DEPENSES	26 009 887,58	24 062 877,97	-1 947 009,61	-7,5%
-----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	--------------

Recettes	Réalisé 2017	Réalisé 2018	écart en valeur	évolution en %
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	244 830,46	208 437,36	-36 393,10	-14,9%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 516 041,48	1 376 554,24	-139 487,24	-9,2%
73 IMPOTS ET TAXES	20 248 727,90	20 441 638,84	192 910,94	1,0%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 453 766,39	2 495 856,99	42 090,60	1,7%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 074 571,48	1 099 066,92	24 495,44	2,3%
76 PRODUITS FINANCIERES	25 734,20	22 198,00	-3 536,20	-13,7%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 567 149,64	398 117,64	-1 169 032,00	-74,6%
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	13 357,78	1 433 387,17	1 420 029,39	NS
TOTAL OPERATIONS REELLES	27 144 179,33	27 475 257,16	331 077,83	1,2%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	78 610,41	151 976,57	73 366,16	93,3%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	103 443,00	32 955,00	-70 488,00	-68,1%
TOTAL RECETTES	27 326 232,74	27 660 188,73	333 955,99	1,2%
Résultat de l'exercice	1 316 345,16	3 597 310,76	2 280 965,60	173,3%

La balance générale montre deux grandes tendances qui seront analysées ensuite :

- la faible dynamique des recettes réelles de fonctionnement (+ 1,2%), dont la hausse provient principalement des recettes exceptionnelles (77) et reprises sur provisions (78). Si on neutralise ces 2 catégories, les produits de gestion courantes (chapitres 013 à 75) n'évoluent que de 0,3% ce qui reste inférieur à l'inflation constatée en décembre 2018 (+1,6% sur un an).
- la maîtrise des dépenses de fonctionnement se poursuit dans la continuité des années précédentes puisque le cumul de charges courantes (chapitres 011 à 65) est en diminution de 3,7%.

Évolution des dépenses réelles de fonctionnement

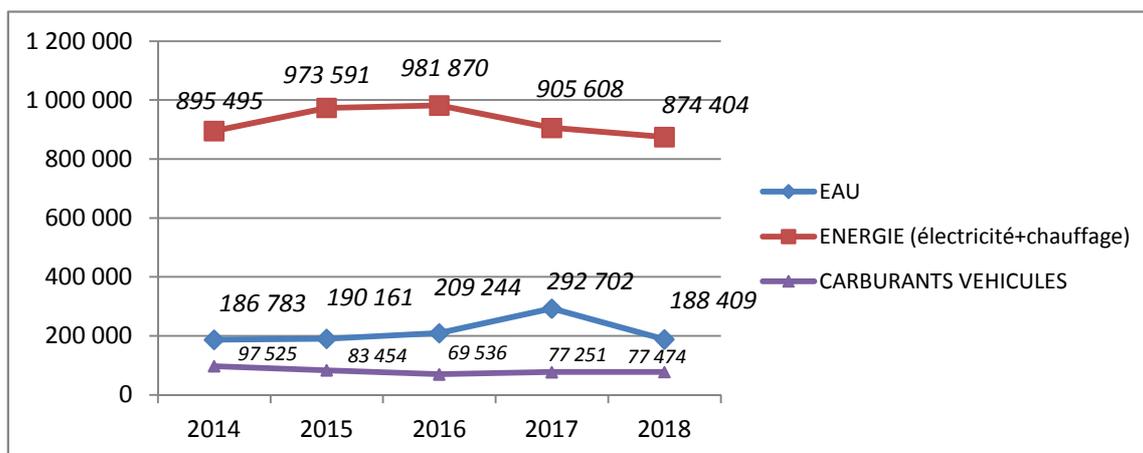
Des charges de gestion (chapitre 011) en baisse : - 2,16 %

	Répartition par catégorie				Évolution 2017/2018	
	2015	2016	2017	2018	Écart en €	Évolution en %
fluides	1 247 205	1 260 651	1 275 561	1 140 287	-135 274	-10,61%
alimentation	478 223	465 403	428 983	388 504	-40 479	-9,44%
fournitures	574 298	605 650	531 240	569 125	37 885	7,13%
prestations	1 407 081	1 506 284	1 462 806	1 585 108	122 302	8,36%
taxes	347 330	347 734	339 683	267 840	-71 843	-21,15%
Total	4 054 137	4 185 722	4 038 273	3 950 865	-87 408	-2,16%

La baisse globale des charges de gestion se poursuit, avec différents niveaux de variation :

- La diminution des charges fiscales est liée aux cessions de patrimoine immobilier
- La hausse des prestations extérieures est liée principalement à l'adhésion de la commune au service commun métropolitain de l'insertion
- La hausse des fournitures n'est pas significative, elle est liée au calendrier des approvisionnements, nous sommes au même niveau de dépenses qu'en 2015
- Les dépenses d'alimentation sont en baisse malgré une forte inflation sur les produits alimentaires en 2018 (2,5 %). Cela s'explique principalement par la diminution de 16 % du nombre de repas préparés. Jusqu'en août 2017, la cuisine centrale confectionnait les repas pour le service de portage du CCAS., depuis septembre 2017 la prestation a été externalisée (20 917 rations de moins).

La stabilité des dépenses d'énergie se vérifie dans la durée, les évolutions annuelles sont désormais principalement liées aux aléas climatiques. L'écart des dépenses de fluides est lié au changement du rythme de la facturation de l'eau en 2017.



Les charges de personnel (chapitre 012) en diminution : - 3,9 %

Le chapitre budgétaire montre une réalisation en diminution de -604 K€, qui se répartit à parts quasi égales entre la rémunération des personnels (traitements + indemnités) toutes catégories confondue, en baisse de 295 K€ et les charges sociales et cotisations obligatoires, en diminution de 309 K€.

Ce résultat est la combinaison comptable de différents facteurs de hausses et de baisses

1 - La masse salariale évolue principalement en fonction des effectifs de la collectivité qui sont en diminution.

Le budget principal compte 334,7 ETP pourvus au 01/01/2019 contre 347,13 au 01/01/2018 (-12,4). Ces chiffres traduisent toutefois des réalités très diversifiées, et l'évolution des effectifs a de multiples causes.

- 4 emplois ont été transférés à la Métropole avec la création du service commun de l'insertion au 1^{er} juillet 2018, pour un impact de - 90 K€ sur les charges de personnel (transfert de la dépense sur le chapitre 011)

- 6 contrats d'avenir ont pris fin après la suppression de ce dispositif par le gouvernement. Les deux derniers se sont terminés courant 2018. La ville a recruté l'une d'entre eux comme contractuelle. Le différentiel 2018/2017 est de - 90 K€.

- Gestion des départs en retraite ou mobilités externes pour convenance personnelle :

En 2018, 14 départs en retraite ont été constatés. La plupart des départs avaient été anticipés dans le cadre du pilotage pluriannuel des effectifs (GPEC), certains ont été pourvus ou remplacés par mobilité interne ou réorganisation de service, d'autres non, d'autres encore ont été transformés pour répondre aux nouveaux besoins de l'organisation. L'impact budgétaire final est une diminution de - 295 K€ de la masse salariale (salaires + charges) pour les départs 2018 et l'effet en année pleine des départs 2017 est de -255 K€.

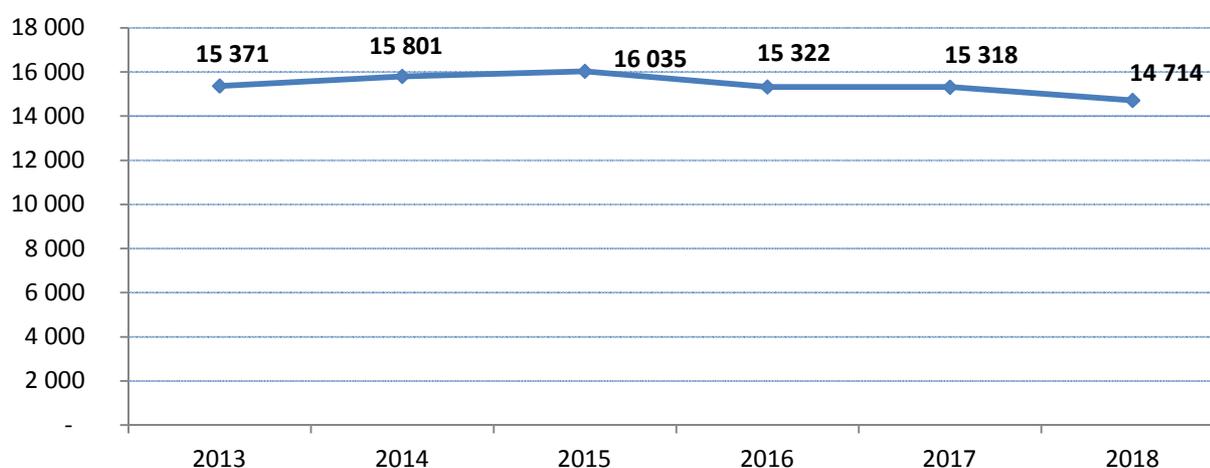
2 - Pendant la même période, le montant des rémunérations a augmenté

- de 209,1 K€ par effet du GVT (évolution des carrières des agents).
- de dépenses supplémentaires pour les postes d'apprentissage +18,6 K€
- prime annuelle et reliquat de prime N-1 : + 28 K€

3- Les charges sociales évoluent de manière contrastée, leur volume global est impacté à la baisse par la diminution des effectifs, mais également par des évolutions réglementaires ou structurelles :

- diminution des charges patronales URSSAF de 11,50% à 9,88% pour les agents relevant de la CNRACL (impact non chiffré)
- diminution du taux ASSEDIC pour les agents relevant du Régime Général de 6,40 à 4,05% (id.)
- diminution de la contribution au Centre De Gestion de l'Isère 38 de -0,1% au 1er juillet (id.)
- instauration de l'indemnité de compensation de la CSG : hausse de 103,9 K€
- médecine du travail : + 15 K€ (adhésion à la MDT du CDG au 1^{er} septembre)

Évolution des dépenses de personnel depuis 2013 en K€



Évolution des autres charges de gestion (chapitre 65) : -4,5 %

Ce chapitre comptabilise des charges externalisées comme les contingents intercommunaux, les subventions aux associations et DSP, ainsi que les indemnités des élus et les créances irrécouvrables.

Il a connu de fortes évolutions ces dernières années du fait de l'évolution des modes de gestion et des transferts de compétences, avec notamment la reprise en gestion directe de l'Amphithéâtre en 2015 et le transfert à la Métropole des subventions aux organismes d'insertion en 2016 qui font baisser fortement le volume des subventions versées entre 2014 et 2016.

En 2018, ce sont les subventions aux associations de gestion des berges qui ont été transférées à la Métropole, avec la compétence GEMAPI.

La subvention au CCAS a diminué en 2018, du fait d'une diminution des dépenses de l'établissement combinée à une augmentation de 7 % de ses ressources externes (la participation de la CAF est en hausse de 30% pour 2018).

Le coût de fonctionnement de la régie de transport est revenu à son niveau de 2015 grâce à la stabilisation des personnels (mise en stage d'un contractuel) et à une meilleure gestion prévisionnelle de l'activité.

Les contingents intercommunaux du Sitpi et du SIM Jean Wiener ont diminué du fait des efforts de gestion de ces deux établissements.

Enfin les subventions à Alfa 3A, aux associations locales et à l'Amicale du personnel ont été maintenues à leur niveau antérieur.



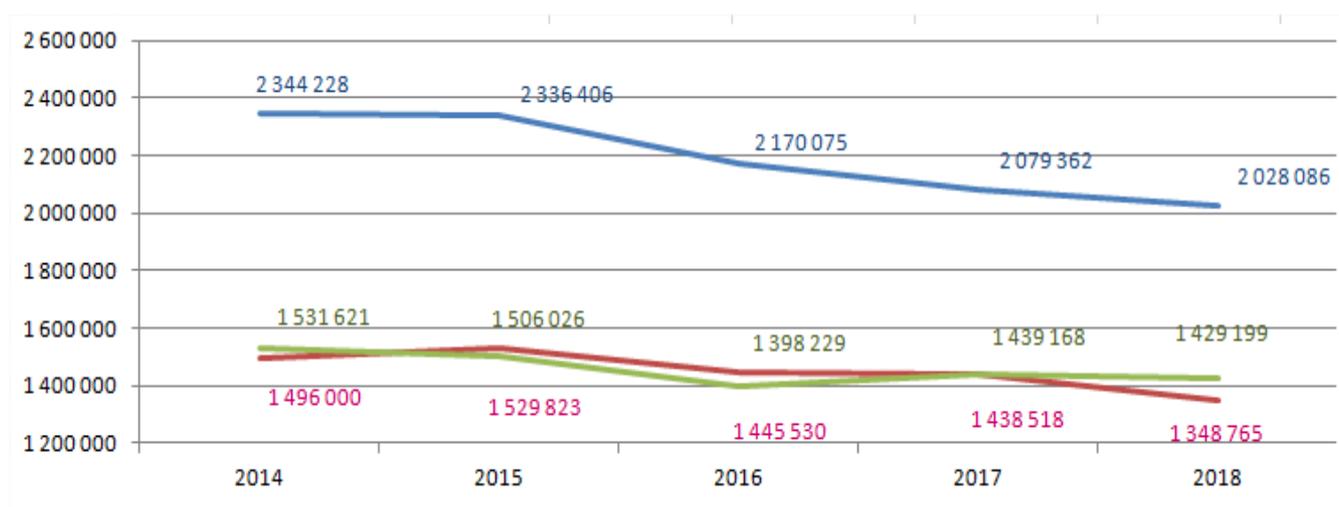
Le financement du CCAS

La subvention de la ville au CCAS est une subvention d'équilibre, elle dépend donc à la fois de l'évolution des dépenses et des financements extérieurs que peut obtenir l'établissement.

Le graphique ci-dessous présente

- l'évolution des dépenses de fonctionnement du CCAS, en bleu
- L'évolution des dépenses de personnel, en vert
- L'évolution de la subvention de la ville, en rose

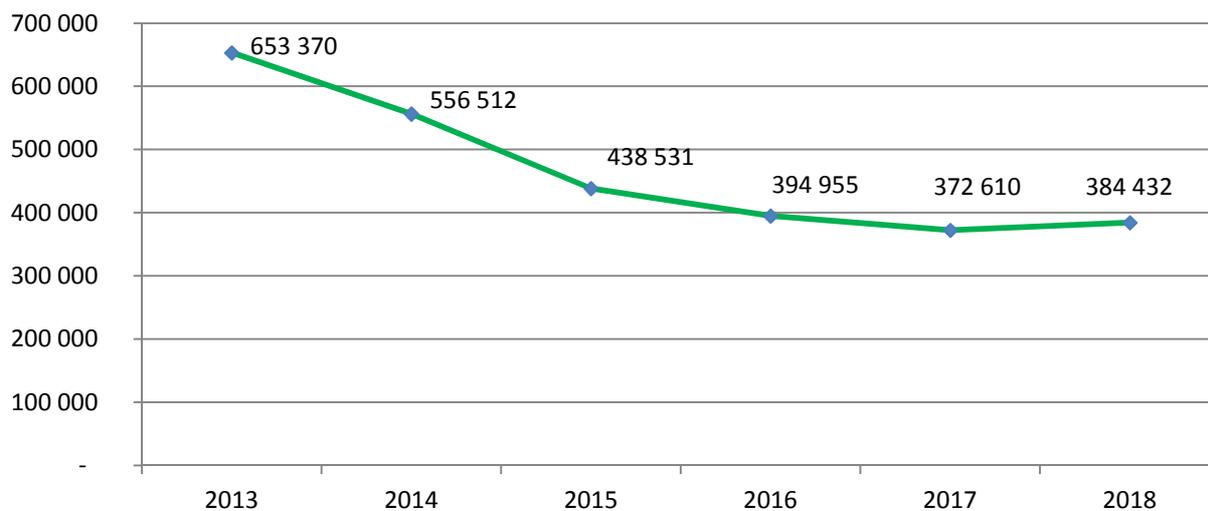
On constate que les dépenses de l'établissement ont fortement baissé en 2016, sous l'effet conjoint de la diminution de la masse salariale (-100 K€) et de la fin de la subvention à l'EHPAD (-64 K€) ; en 2017 la masse salariale augmentait à nouveau mais les dépenses de gestion ont baissé, ce qui a permis de ne pas augmenter la subvention de la ville, et en 2018 où les dépenses diminuent faiblement, c'est l'augmentation des ressources externes qui a permis de réduire la subvention d'équilibre de la ville.



Évolution des charges financières (chapitre 66) : +3,2 %

Le poids de la dette dans les dépenses de la ville est stabilisé sur les trois dernières années (voir cette rubrique plus loin).

L'écart entre 2017 et 2018 est lié à la mobilisation d'un volume d'emprunt plus important, une partie de l'emprunt 2017 ayant été différé en 2018.



Atténuation de produits (chapitre 014) : -2,6%

Ce poste de dépenses comprend :

- le prélèvement sur la fiscalité directe opéré par l'État au titre de la contribution au redressement des finances publiques : 243 170 K€ au même niveau qu'en 2017, ce prélèvement équivaut à 0,95 % de nos recettes courantes de fonctionnement
- le FPIC (fonds de péréquation intercommunal) : 140 973 €, en diminution de 5%
- les reversements à l'Agence de l'eau issus de la clôture du budget annexe : 2 K€, en diminution de 60% par rapport à 2017

Charges exceptionnelles (ch67) : 116 K€

Ce chapitre comprend :

- les bourses aux projets pour les jeunes de l'Escale : 2 750 € (13 projets soutenus dont 5 stages BAFA)
- les indemnités des commerçants pour la première phase de travaux : 17 967 € pour 6 dossiers
- des régularisations, annulations ou réductions de titres de recettes pour les années 2009 à 2017 à l'issue d'un important travail d'actualisation des comptes avec la TP : 28 167 €
- des indemnités judiciaires ou dédommagements de sinistres : 67 704 €

Dotations aux provisions (ch68) : 0

Aucune nouvelle provision n'a été constituée en 2018.

Évolution des produits de fonctionnement

Dotations et subventions (chapitre 74) : un solde positif mais de fortes disparités

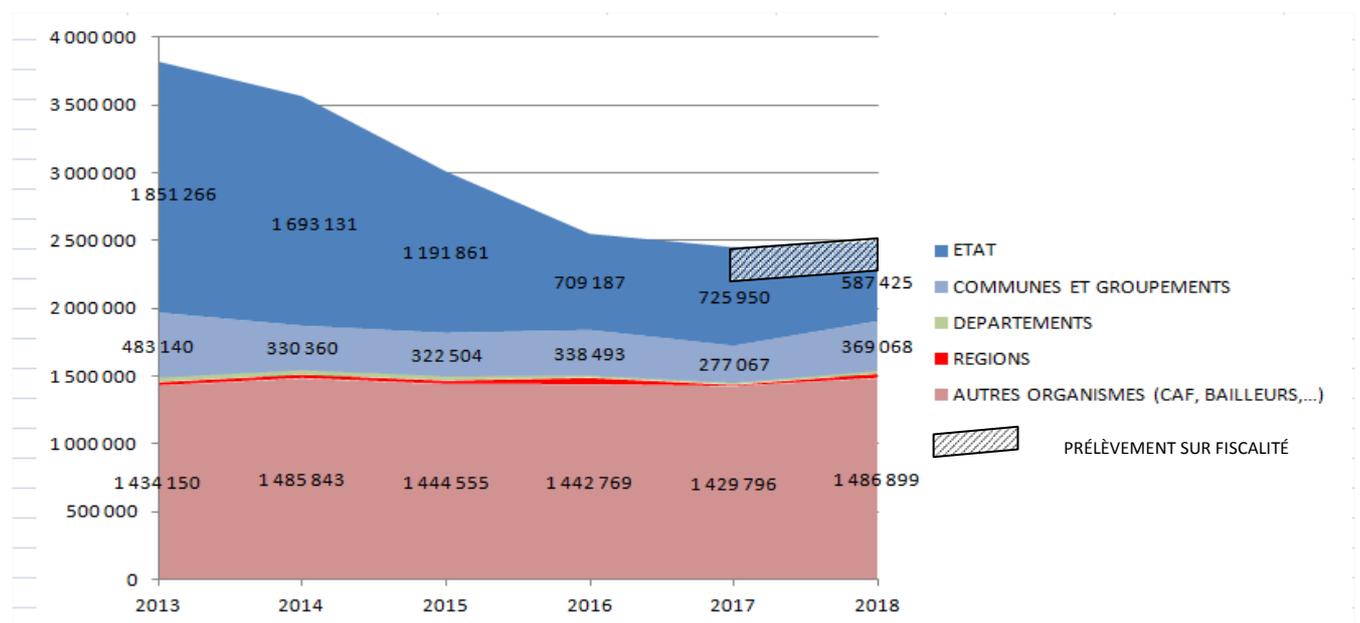
Pour la cinquième année consécutive en 2018, la diminution des concours de l'État a grevé les finances de la ville. La Contribution au Redressement des Finances Publiques (CRFP) est reconduite par un prélèvement sur les produits de fiscalité directe de la commune de 243 K€. Ce montant est désormais comptabilisé en dépenses au chapitre 014.

Le prélèvement équivaut à 0,95 % de nos recettes réelles de fonctionnement de l'année 2018.

L'évolution des produits du chapitre 74 dans la durée traduit la nouvelle donne des finances communales, l'État est désormais un partenaire financier très minoritaire par rapport à la CAF avec un total de contributions de 587 425 €.

Si on déduit le prélèvement sur la fiscalité évoqué plus haut sa contribution nette en 2018 est de 344 255 €, ce qui situe l'État au troisième rang de nos partenaires.

Contributions respectives des différents financeurs entre 2013 et 2018



Détail des participations de l'État

- Dotation de solidarité urbaine : 189 685 € (+ 41 K€)
- Compensations d'exonérations fiscales 183 059 € (+3500 €)
- Dotation de compensation de la réforme de la TP : 99 109 € (dotation maintenue car la ville est éligible à la DSU)
- Dotation de soutien à la réforme des rythmes scolaires (4,5 jours) : 55 333 € (=)
- Dotation unique de compensations spécifiques de la réforme de la TP : 0 (- 29 K€), supprimée en Loi de finances
- Dotation titres sécurisés 20 710 € (+100 %), les cartes nationales d'identité biométriques se sont ajoutées aux passeports en 2018 ce qui justifie le doublement de la dotation
- Dotation instituteurs : 2 808 € (=) pour un logement de fonction
- Dotation de recensement 2 089 € (-4%)
- Emplois d'avenir : 5 231 € (- 70 K€) fin du dispositif des emplois aidés
- FCTVA fonctionnement : 8 701 € (première année du dispositif)
- Subventions 20 700 € (Maison de l'habitant, DRE et projet culturel THEA), la comparaison avec 2017 n'est pas significative

La participation de la Région (27 067 €) se porte sur le DRE (7 367 €) et le spectacle vivant (19 700 €), celle du Département (25 400 €) abonde la petite enfance pour 13 455 € et la Maison pour l'emploi pour 11 945 €

Les participations du bloc communal

La Métro :

- Centre ressources de la GUSP : 50 000 €
- Maison pour l'emploi : 42 858 €
- GIP pour le Dispositif de réussite éducative : 47 400 €

Echirrolles (compensation de la dissolution du SIERZAC) : 203 654 € (4 trimestres 2018 + 1 trimestre 2017)

Communauté d'agglomération du pays voironnais pour le centre de ressources de la GUSP : 10 500 €

Communes et CCAS du canton pour la MPE : 7 516 €

Communes voisines pour la scolarisation en CLIS : 6 150 €

St Marcellin pour le centre ressources de la GUSP : 1000 €

Les participations des bailleurs

- Financement de la maison de l'habitant : 43 333 € (OPAC, SDH et ABSISE)
- Chantier éducatif OPAC : 4 777 €

Le FIPHFP : 7525 € pour des aménagements de postes de travail

La CAF : un total de 1 431 263 :

- Développement du centre de ressources de la GUSP : 3000 €
- CEJ et PSU, périscolaire, DRE et jeunesse : 410 369 €
- CEJ et PSU petite enfance : 1 017 894 €

Produits fiscaux (chapitre 73) : une dynamique modérée soutenue par les bases foncières

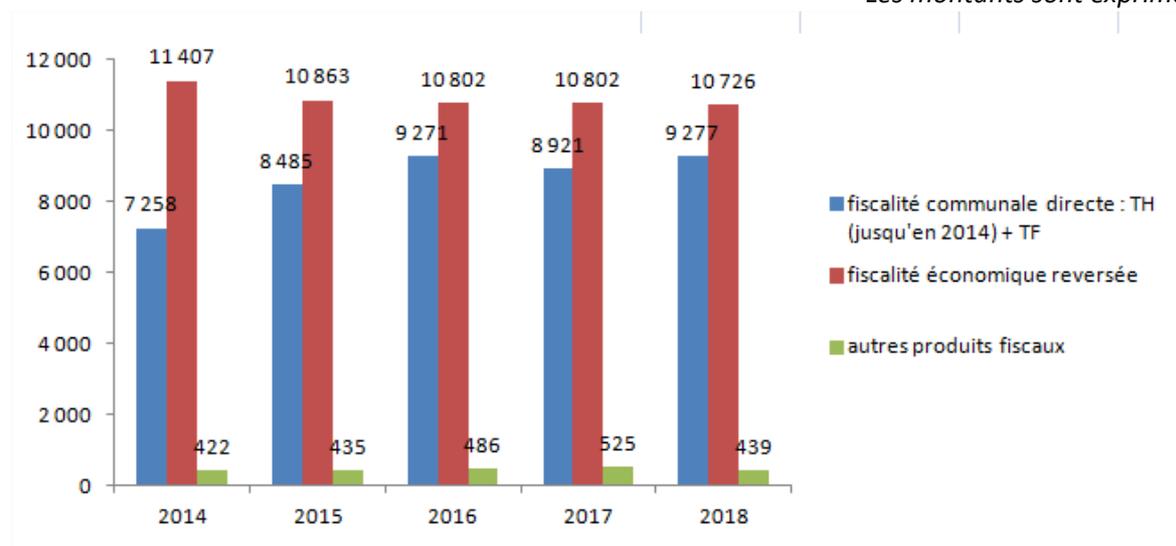
Les ressources de fonctionnement de la ville reposent très largement sur la fiscalité directe (taxe foncière) et la fiscalité économique reversée par la Métropole (attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire), avec un montant de 20,4 M€, ces deux produits constituent 80 % des recettes de fonctionnement courant en 2018.

L'évolution de 1% de ce chapitre par rapport à 2017 est le résultat combiné

- du dynamisme des bases foncières qui font augmenter le produit de taxe foncière de 4 % (+356 K€)
- de la diminution de 0,8 % de l'attribution de compensation versée par la Métropole, liée aux transferts de compétences (- 76 K€)
- de la diminution de 28 % des droits de mutation après 2 années 2016 et 2017 qui enregistraient des produits particulièrement élevés (-84 K€)

Évolution des produits fiscaux

Les montants sont exprimés en K€



Détail des « autres produits fiscaux » en 2018

FNGIR (garantie de ressources issue de la réforme de la TP)	188 286
DROITS DE PLACE (marché dominical)	8 093
AUTRES TAXES (redevance hydroélectrique)	458
TAXE SUR LES PYLONES ELECTRIQUES	9 472
TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	19 437
TAXE ADDIT. DROITS MUTATION OU PUB FONCIERE	212 914
	438 660

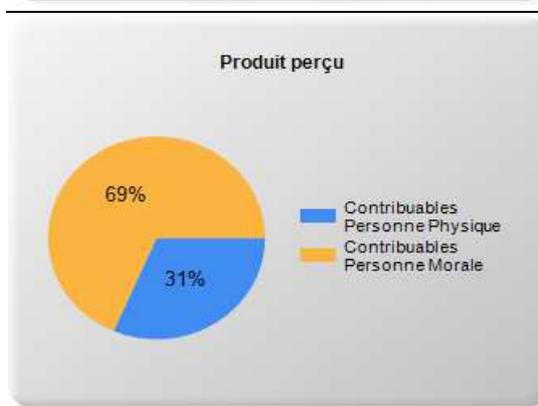
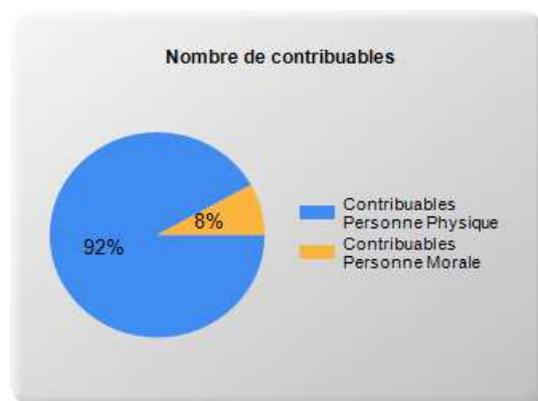
Les bases de la fiscalité foncière

2018 a vu une progression de l'assiette foncière de 3,6 %, dont 1,2 % de hausse légale et 2,4 % de variations physiques

		2014	2015	2016	2017	2018	Progression moyenne
Taxe Foncière bâtie	Base nette	17 417 271	17 730 628	18 240 437	19 509 916	20 212 129	
	Variation globale en €	466 588	313 357	509 809	1 269 479	702 213	652 289
	Variation globale en %	2,75%	1,80%	2,88%	6,96%	3,60%	3,60%
	Variation nominale	0,90%	0,90%	1,00%	0,40%	1,20%	0,88%
	Variation physique	1,85%	0,90%	1,88%	6,56%	2,40%	2,72%

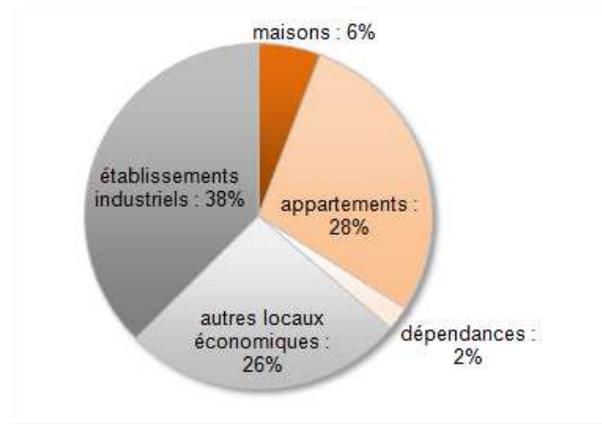
Catégories de contribuables à la taxe foncière

- 3611 contribuables paient la taxe foncière à Pont de Claix
- 8% sont des personnes morales (entreprises, sociétés, bailleurs, ..) qui paient 69 % du produit perçu par la commune



Typologie des valeurs locatives :

36 % des valeurs sont générées par des locaux d'habitation, 64 % par des locaux économiques



Loyers (chapitre 75) : + 2,2%

Le revenu des immeubles évolue de 2,3 % entre 2017 et 2018.

Le parc locatif a connu des réductions, avec la libération d'une villa et la fin de l'occupation de la Maison du parc par les Services Locaux de Solidarité du Département qui se sont installés rue Mozart, mais les pertes de loyers sont compensées en 2018 par un rattrapage du retard sur l'encaissement des loyers des gendarmeries.

Produit des activités et refacturation (chapitre 70) : - 9,2 %

Cette rubrique regroupe quatre grandes catégories de produits

- Concessions et redevances d'occupation du domaine public (cimetières, Flottibulle, ..)
- Locations d'équipements (sportifs, associatifs) et d'emplacements publicitaires
- Refacturation de charges et services (au CCAS, à la mission locale,..)
- Recettes encaissées auprès des usagers des services communaux

Évolution par catégorie de produit

catégorie	2017	2018	écart en €	écart en %
concessions et redevances d'occupation du DP	67 021,47	55 097,08	-11 924,39	-17,8%
participations des usagers	955 529,26	912 700,03	-42 829,23	-4,5%
locations et mises à dispositions diverses	102 107,89	92 892,48	-9 215,41	-9,0%
refacturations	391 382,86	315 864,65	-75 518,21	-19,3%
Total chapitre	1 516 041,48	1 376 554,24	-139 487,24	-9,2%

L'évolution des redevances d'occupation du domaine public n'est pas significative, car en 2017 nous avons encaissé avec retard des produits 2016. Cette rubrique comptabilise les concessions du cimetière, la toiture de Flottibulle (dernière année), les redevances des opérateurs de téléphonie sur le château d'eau, et les redevances des distributeurs automatiques de Flottibulle.

La diminution des produits de location est due principalement à la baisse des recettes pour les panneaux publicitaires.

Les refacturations entre la ville et le CCAS sont à la baisse suite à l'externalisation de la fourniture de repas pour le portage aux personnes âgées (-88 K€)

Évolution des participations des usagers

catégorie	2017	2018	écart en €	écart en %
LECTURE PUBLIQUE	1 751,00	1 855,00	104,00	5,9%
SPECTACLES DANS LA VILLE	11 753,82	17 937,34	6 183,52	52,6%
CENTRE AQUATIQUE	307 256,09	303 015,35	-4 240,74	-1,4%
JEUNESSE	9 176,19	7 639,29	-1 536,90	-16,7%
PETITE ENFANCE	236 939,75	218 487,71	-18 452,04	-7,8%
ENFANCE	51 636,26	48 049,83	-3 586,43	-6,9%
RESTAURATION	337 016,15	315 715,51	-21 300,64	-6,3%
total participations des usagers	955 529,26	912 700,03	-42 829,23	-4,5%

La diminution des produits provenant des usagers se constate surtout sur la petite enfance, les structures ont un taux d'occupation satisfaisant mais les quotients familiaux sont faibles et la part usager diminue (compensée par la CAF), et sur la restauration (solde de - 16 000 repas vendus).

En revanche, la billetterie de spectacles montre une dynamique nouvelle à la hausse. Entre 2017 et 2018, le nombre de représentations à l'Amphithéâtre a augmenté de 50% et le nombre d'entrées spectateurs de 56 % pour les séances tous publics.

Atténuation de charges (chapitre 013) : 208 K€

Ce chapitre comptabilise les remboursements par les assurances des risques statutaires. Il varie en fonction du nombre et de la durée des dossiers indemnisés (longue maladie, maladie de longue durée, accident du travail) Renouvellement du contrat au 01/01/2019 avec les mêmes garanties.

Recettes exceptionnelles (chapitre 77) : 398 K€

Les recettes exceptionnelles sont de deux ordres :

- la constatation comptable des produits de cessions pour 270 K€ qui sont ensuite transférés en section d'investissement via le chapitre 042

Cessions foncières : impasse 62 cours St André (88 K€) et 10 av G^{al} Roux (180 K€)

Cessions de véhicules (reprises garages) : 2000 €

- des produits exceptionnels pour 128 096 K€

44 K€ remboursés par la C^{ie} de chauffage urbain pour les frais de raccordement demandés à l'ouverture des abonnements, suite à une modification du règlement intérieur de la CCIAG

84 K€ de remboursements divers (indemnités d'assurances, avoirs)

Réalisation de la Section d'investissement

Vue d'ensemble et évolution

DEPENSES	réalisé 2017	réalisé 2018	évolution
OPERATIONS D'ORDRE			
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	424 587,03	395 996,48	-7%
040 TRANSFERT ENTRE SECTIONS	78 610,41	151 976,57	93%
Total dépenses d'ordre	503 197,44	547 973,05	9%
OPERATIONS REELLES			
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	588 810,89	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 323 473,04	1 573 266,47	19%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	496 288,69	218 040,80	-56%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	14 348,00	54 150,72	277%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 070 016,03	4 583 174,45	13%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	502 420,63	1 640 813,27	227%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	435 000,00	0,00	-100%
45814 TRAVAUX SOUS MANDAT (Métro)	88 629,28	355 993,52	302%
45815 TRAVAUX SOUS MANDAT (SMTC)	13 294,39	53 399,02	302%
Total dépenses réelles	6 943 470,06	9 067 649,14	31%
TOTAL DEPENSES	7 446 667,50	9 615 622,19	29%

RECETTES	réalisé 2017	réalisé 2018	évolution
OPERATIONS D'ORDRE			
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	424 587,03	395 996,48	-7%
040 TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 214 384,10	1 216 335,34	-45%
Total recettes d'ordre	2 638 971,13	1 612 331,82	-39%
OPERATIONS REELLES			
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	177 854,15	0,00	-100%
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 822 017,33	1 837 359,20	-35%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	73 864,00	506 159,97	585%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 000 150,00	4 000 050,00	300%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	67 473,34	
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	145 000,00	631 112,00	335%
45824 TRAVAUX SOUS MANDAT Métro	0,00	444 622,80	
45825 TRAVAUX SOUS MANDAT SMTC	0,00	66 693,41	
Total recettes réelles	4 218 885,48	7 553 470,72	79%
TOTAL RECETTES	6 857 856,61	9 165 802,54	34%

TOTAL GENERAL (DEFICIT)	-588 810,89	-449 819,65	-24%
--------------------------------	--------------------	--------------------	-------------

L'année 2018 est marquée par la poursuite d'un niveau très soutenu de l'investissement qui traduit la réalisation du programme pluriannuel, avec un effort de 6,5 M€ de dépenses communales d'équipement, soit 603 €/habitant et 0,4 M€ de travaux sous mandat dans la cadre des co-maîtrises d'ouvrage avec la Métropole et le SMTC.

Exécution des dépenses

L'exécution du budget fait apparaître un très bon taux de réalisation des dépenses d'équipement, puisque 84 % des crédits budgétés (hors acquisitions foncières) ont été engagés dans l'année.

chapitre	BP	BS+AS+DM+RC	total budgété	Mandats payés	crédits engagés reportés	taux d'exécution
Chapitre 20 études et licences	167 200	281 073	448 273	218 041	51 213	60%
Chapitre 204 fonds de concours	630 000	31 585	661 585	54 151	247 432	46%
Chapitre 21 immobilisations	5 746 060	2 744 737	8 490 797	4 583 174	2 651 817	85%
Chapitre 23 travaux en cours	1 297 000	360 926	1 657 926	1 640 813	0	99%
Chapitre 45 travaux sous mandat	403 000	67 248	470 248	409 393	0	87%
total	8 243 260	3 485 569	11 728 829	6 905 572	2 950 461	84%

Acquisitions foncières

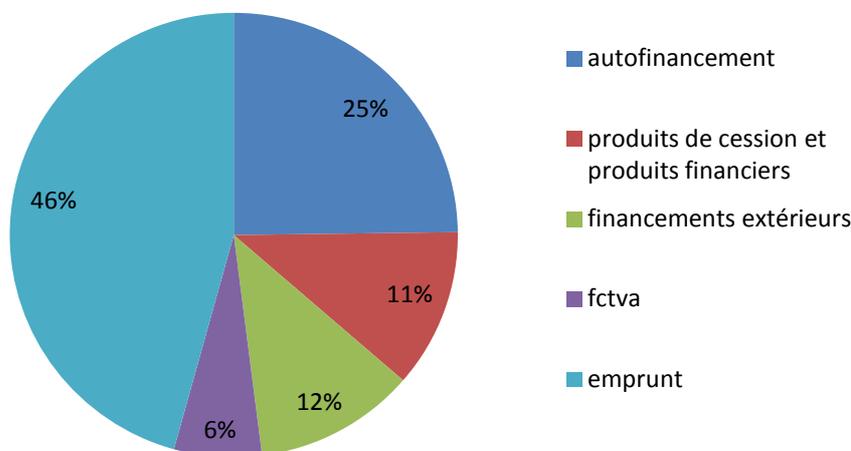
Une réserve budgétaire de 1 M€ était inscrite pour la gestion foncière, elle n'a été mobilisée en 2018.

Ventilation des 6,5 M€ de dépenses communales d'investissement payées :

- Zac minotiers : 51, 4 K (pour des raisons comptables la dotation de 378 K€ n'a pu être mandatée sur 2018 et sera inscrite au BS 2019
- École St Exupéry : 2, 461 M€
- Centre aéré : 414 K€
- Étude sur le devenir du collège : 92,4 K€
- APU Grangalet : 243,4 K€
- Travaux du centre ville, part communale : 1,410 M€
- Lancement de l'opération Iles de Mars Olympiades : 306 K€
- Lancement des études préalables pour le pôle petite enfance : 18 K€
- Études préalables rénovation CCAS : 27 K€
- Maîtrise d'œuvre école Jean Moulin : 44 K€
- Renouvellement des véhicules : 136,6 K€
- Accessibilité des bâtiments : 126 K€
- AC investissement : 54 K€
- Études, travaux divers patrimoine et espace public, acquisitions : 1,1 M€, dont
 - équipements sportifs et associatifs : 161 K€
 - écoles : 183 K€
 - Équipements culturels : 36 K€
 - Centres sociaux : 42 K€
 - Petite enfance : 50 K€
 - EHPAD : 26 K€
 - Éclairage public : 37 K€
 - Brigade motorisée : 182 K€
 - Divers : 354 K€

Mobilisation des ressources

L'exercice 2018 est marqué par un ralentissement dans la réalisation du programme de cessions foncières compensée par une augmentation des financements extérieurs et une mobilisation plus importante de l'emprunt.



Autofinancement : 2,17M €

Il est constitué de la dotation obligatoire aux amortissements réalisée pour 834 873 € (chapitre 040) et de la reprise des résultats antérieurs de fonctionnement pour 1 283 390 € au chapitre 10, des reprises d'avances du chapitre 23 (67 K€)

Les produits de cessions : 381 K€

Les produits de cessions sont inscrits en section d'investissement aux chapitres 040

Cessions foncières : impasse 62 cours St André (88 K€) et 10 av G^{al} Roux (291 K€)

Cessions de véhicules (reprises garages) : 2000 €

Le solde net est minoré (270 K€) par une inscription en dépenses de moins-value sur la cession Gal Roux de 111 K€

Participations perçues : 1,017 M€

L'encaissement des subventions est progressif à mesure de l'exécution des opérations, le solde intervient toujours après la livraison définitive, avec un décalage d'exercice budgétaire.

Perçues en 2018 :

- 2^{ème} acompte du département pour la maternelle Villancourt : 341 486 €
- État FSIL (opérations amélioration thermique Jules Verne et gymnase) : 88 K€
- Métropole, jardins familiaux 11 481 € et APU Grangalet, acompte de 34 193 € (sur un total de 150 K€)
- CAF : extension multi-accueil Jean Moulin 33 K€

Co-maîtrise d'ouvrage du centre ville

- Métropole : 444 623 €
- SMTC : 66 693 €

Dotation du FCTVA : 554 K€

Le FCTVA est en augmentation de 10 % par rapport à 2017, il est calculé sur le volume des dépenses TTC éligibles du chapitre 21 de l'année précédente.

Produits financiers 631 K€

Le chapitre 27 voit la réalisation du dispositif de dette récupérable conclu avec la Metro en décembre 2015, avec une dégressivité sur 15 ans.

Nous encaissons en 2018 deux exercices consécutifs (2017 et 2018) pour un total de 341 112 €
 Nous constatons également une partie du produit de la cession des terrains 120 Toises, pour 290 K€
 (encaissement étalé sur 3 exercices)

Recours à l'emprunt : 4 M€

L'emprunt d'équilibre prévu en 2018 pour 1,5 M€ n'a pas été souscrit, la ville disposant d'une trésorerie suffisante pour faire face aux besoins de paiement. Cette somme a donc été mobilisée en 2019 s'ajoutant à l'emprunt d'équilibre de l'année (même somme). Enfin, la deuxième tranche de l'emprunt dédié à la maternelle St Exupéry a été souscrite pour 1M €, portant l'enveloppe totale à 4 M€.

La tranche supplémentaire dédiée aux acquisitions foncières n'a pas été mobilisée, car sans objet.

Situation de la trésorerie

Au 01/01/2018 : 2,822 M€

Au 01/01/2019 : 2,050 M€

L'état de la dette

Comme indiqué ci-dessus, nous avons mobilisé 4 M€ d'emprunt en 2018

- un contrat d'1M€ souscrit au Crédit mutuel sur 15 ans à taux fixe 1,28 %, amortissement trimestriel

- un contrat de 3M€ souscrit à la Caisse d'Épargne sur 20 ans à taux fixe 1,52 %, amortissement annuel

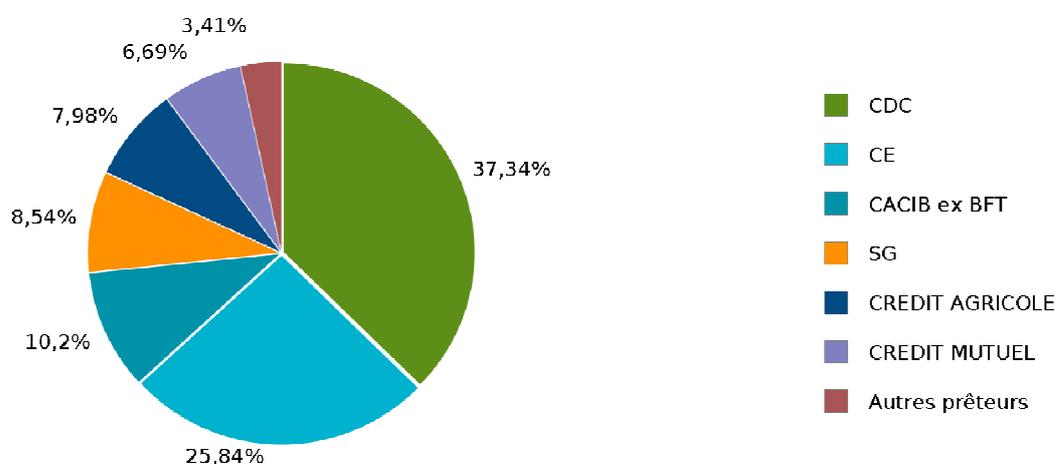
Principaux indicateurs et évolution du stock de dette

	Au 31/12/2016	Au 31/12/2017	Au 31/12/2018	Variation 2017/2018
Évolution du stock de dette	18 549 686.44 €	18 214 578.91 €	20 653 046.96 €	+13 %
Évolution du taux moyen	2.08 %	1,99 %	2.04 %	+2,5 %
Capacité de désendettement	9,3 ans	5,3 ans	5.15 ans (*)	- 2,8 %
Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement (**)	67 %	66,8%	75%	+11,9 %

(*) si on neutralise la reprise exceptionnelle sur provisions du résultat 2018, la capacité de désendettement passe à 8 ans

(**) Moyenne des communes de la strate en 2017 : 67 %

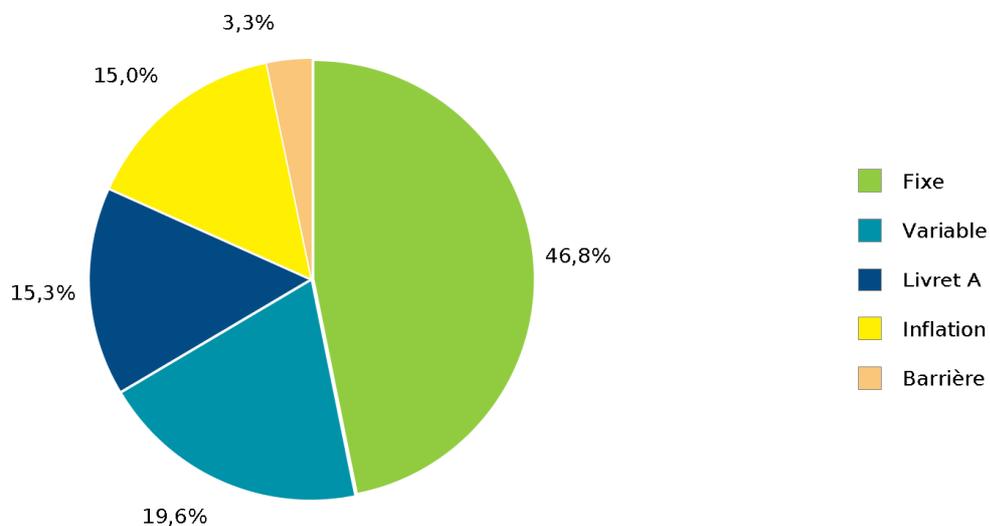
La dette de la ville est constituée de 21 contrats souscrits auprès de 8 établissements bancaires.



Le niveau de risque

La dette est sûre, le risque financier est très faible, les produits variables sont indexés sur des valeurs encadrées comme le livret A ou sur des index de la zone euro (inflation et euribor).

Répartition par type de taux



On retrouve ces catégories dans le graphique de Gissler qui illustre le taux d'exposition au risque financier pour la commune.

